

Le Conseil Municipal, convoqué le 22 mars 2024, s'est réuni en séance le **28 mars 2024**, à 19 heures 30, en Mairie de CAESTRE, sous la Présidence de M. Jean Luc SCHRICKE, Maire de CAESTRE.

**Présents :** M. SCHRICKE, M. GOSSEY, Mme DEGRAVE, M. CRINQUETTE, Mme ROHART, M. LOEWENGUTH, Mme VENNIN, M. CAROUX, Mme LEBLANC,

**Absents, excusés :** M. SIEMIATKOWSKI, M. VANOVERSCHELDE, Mme PARIS, Mme CALOONE, M. CEROUTER, M. MAERTEN, M. GHELEIN, Mme VAN DE ROSTYNE,

**Pouvoirs :** Mme PARIS à Mme DEGRAVE, M. CEROUTER à M. SCHRICKE, M. GHELEIN à Mme ROHART

**Secrétaire de séance :** M. GOSSEY

Le procès-verbal de la réunion du **29 Février 2024** a été approuvé à l'unanimité.

La délibération ci-dessous a été adoptée à l'unanimité :

N°	Objet
7	Bilan de la concertation et arrêt de la cartographie des ZAEnR

Le procès-verbal complet sera disponible en Mairie ou consultable sur le site caestre.fr dès la validation par le Conseil Municipal lors de la prochaine réunion.

Le Maire  
Jean-Luc Schricke



Le Secrétaire de séance  
M. Edouard Gossey

